

DELIBERATION

Département de la
GIRONDE
Canton de
NORD MÉDOC
Commune de
VENDAYS – MONTALIVET

SÉANCE DU 07/12/2018



L'an deux mille dix-huit, le sept décembre à dix-huit heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur BOURNEL Pierre, Maire.

Présents : M. BOURNEL Pierre, Maire, M. TRIJOULET-LASSUS Tony, M. CARME Jean, Mme DA COSTA OLIVEIRA Valérie, M. BARTHELEMY-GRAMS Laurent, adjoints, M. WEGBECHER Franck, M. GENOVESI Alain, Mme PAPILLON Françoise, M. PION Jean-Paul, Mme MONNIER Aline, Mme DZALIAN Irène, M. FABRE Michel, M. ARNAUD Elie, Mme BOUVET Nicole, Mme GUESDON Cécile, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

Mme CHARUE Jeannine ayant donné procuration à M. BOURNEL Pierre

Mme WISNIEWSKI Anne ayant donné procuration à M. TRIJOULET-LASSUS Tony

M. BERTET Jean-Marie ayant donné procuration à M. FABRE Michel

Excusée :

Mme RIFFARD Yolande

Convocation du 5 novembre 2018

Secrétaire de séance : Monsieur BARTHELEMY-GRAMS Laurent

**157-2018 – CHOIX DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET
AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-1 et suivants du CGCT ;

VU le rapport de la Commission de DSP présentant la liste des entreprises admises à présenter des offres et l'analyse de celles-ci ;



VU le rapport du Maire présentant les motifs du choix et de l'économie globale du contrat ;
VU l'avis du comptable public sur les articles du contrat relatifs à la convention de mandat ;

Monsieur BARTHELEMY-GRAMS Laurent rappelle le déroulement de la procédure et des négociations ;

Chaque conseiller a reçu un rapport analysant les offres des sociétés admises à concourir et justifiant le choix de proposer la société SUEZ Eau France pour un contrat de concession de l'eau potable à compter du 1^{er} janvier 2019 et pour une durée de 12 ans ;

Ce choix repose sur les motifs suivants :

SUEZ Eau France :

- Sur le critère technique :

Fait une proposition conforme au cahier des charges, prends des engagements très avantageux pour la collectivité (ILP, analyse des CVM, renouvellement des équipements, diagnostic génie civil du réservoir de Vendays, investissement dans un nouveau forage en variante 1) et propose en variante 2 une économie sur le poste renouvellement compteurs en prolongeant leur durée de vie,

- Sur le critère financier :

Fait une proposition cohérente y compris pour la formule d'actualisation, qui se classe en première position pour la facture 120 m³ et en deuxième position pour le montant total des recettes, pour l'offre de base et les 2 variantes,

- Sur le critère de service aux abonnés :

Fait une proposition satisfaisante de service tant en relève, qu'en renouvellement de la télé-relève, adaptée aux spécificités de la Commune,

- Sur le critère de gestion de crise :

Fait une proposition très satisfaisante avec des effectifs et des moyens tant humains que matériels,

- Les 3 offres se classent globalement en première position

Le tarif proposé est le suivant pour l'offre variante n° 2 :

Partie fixe de la rémunération par usager : 28,00 euros HT

Partie proportionnelle par m³ consommé :

m³/an 0-150 m³ : 0,2760 € HT

m³/an 150-500 m³ : 0,4140 € HT

m³/an > 500 m³ :  0,6900 € HT

Branchement type : 1 234 € HT

(sur la base d'un chantier type fixé par le règlement de la consultation)

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à la majorité par :

- **17 voix POUR**
 - **1 ABSTENTION : M. GENOVESI Alain**
-
- **APPROUVE** le choix de la société SUEZ Eau France comme concessionnaire du service public ;
 - **APPROUVE** le contrat de délégation de service public d'eau potable à compter du 1^{er} janvier 2019 ainsi que ses annexes ;
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation et toute pièce y afférent dès que la délibération aura été publiée et transmise au contrôle de légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Maire



The image shows a circular official stamp in blue ink. The outer ring contains the text 'MAIRIE DE VENDAYS-MONTIVERT' at the top and '33930 Gironde' at the bottom. Inside the ring, there is a central emblem featuring a landscape with a windmill and a tree. Below the emblem, it says 'République Française'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Pierre BOURNEL

Envoyé en préfecture le 13/12/2018

Reçu en préfecture le 13/12/2018

Affiché le



ID : 033-213305402-20181213-1572018-DE